

Le 13 mars 2017

**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-5525**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Madame,

Nous donnons suite à votre lettre du 8 février 2017, reçue à nos bureaux le 10 février 2017, dans laquelle vous nous demandez diverses informations concernant les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-St-Jean, des Laurentides et de Montréal pour l'année 2016.

En ce qui concerne le nombre et la masse salariale des employés travaillant dans ces régions, nous vous informons que les données 2016 ne peuvent vous être fournies puisqu'elles n'ont pas encore été comptabilisées. Toutefois, vous trouverez à l'annexe 1 les informations au 31 décembre 2015. De plus, nous joignons un tableau extrait d'un document intitulé «*Étude des crédits 2016-2017 – Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle*» déposé à l'Assemblée Nationale par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Ce tableau comprend de l'information, au point 9, portant sur le nombre d'employés dans chacune des régions administratives du Québec de 2010 à 2015.

Concernant l'âge des employés travaillant dans ces régions, nous vous informons que nous ne détenons pas l'information telle que requise. En effet, afin de répondre à cet aspect de votre demande, il nous faudrait interroger des fichiers de données, procéder manuellement à l'extraction de l'information pertinente et la valider. Nous invoquons donc à cet égard l'article 15 de la Loi sur l'accès dont nous joignons copie en annexe.

Quant aux retombées régionales des acquisitions d'Hydro-Québec dans ces quatre régions, vous trouverez ci-joint en annexe 2 l'information requise pour les années 2015 et 2016.

Nous joignons également à l'annexe 3, deux tableaux contenant la répartition des contributions en dons et commandites pour toutes les régions du Québec pour les années 2015 et 2016.

Nous vous informons que la plupart des informations que vous requérez sont disponibles dans le *Rapport sur le développement durable* qu'Hydro-Québec diffuse annuellement sur son site Web à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-developpement-durable.html>. Le rapport 2016 sera disponible vers le mois de mai 2017.

Par ailleurs, pour obtenir ce type d'informations, n'hésitez pas à vous adresser directement à notre équipe basée à Rouyn-Noranda. Notre représentante de la direction en Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec, madame Lynn Massicotte, chef – Relations avec le milieu se fera un plaisir de vous répondre. On peut la joindre au 819 764-5124 poste 4955.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.